

Bretagne, Côtes-d'Armor  
Pleubian  
Port-la-Chaîne

## Phare de Port-la-Chaîne (Pleubian)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA22014789

Date de l'enquête initiale : 2009

Date(s) de rédaction : 2009

Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Pleubian, enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Degré d'étude : recensé

### Désignation

Dénomination : phare

Appellation : Maison-phare

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : 1986. B 3ème feuille 862-863

### Historique

En 1857, une pétition émanant des marins, des commerçants et des notables de la ville de Tréguier réclamait l'établissement de deux feux pour baliser la Grande passe de la rivière de Tréguier et signaler de nuit les écueils des deux rochers situés à son embouchure, 'le Corbeau' et la 'Pierre à l'Anglais'. La commission nautique proposa de placer deux feux sur la côte de Pleubian, près des amers constitués par les moulins de Port-la-Chaîne et de Saint-Antoine. Les deux phares furent construits entre 1862 et 1863, en régie interne par le service des Phares et Balises. L'édifice principal de Port-la-Chaîne (maison-phare) ne connut pas de transformations architecturales importantes ; cependant en 1888, on augmenta le nombre de pièces du logement des gardiens en construisant une annexe servant de cellier et de buanderie. Cette construction fut placée en appentis contre le pignon de l'édifice, à droite de la porte d'entrée. En 1890, le ministre approuva la réfection de la toiture en zinc. Après la Seconde Guerre mondiale, le fanal fut automatisé et raccordé au réseau EDF par une ligne électrique, construite en 1947 et raccordé de même à celui de Saint-Antoine en 1948, en vue de synchroniser les deux feux. C'est aussi à cette époque qu'on le dota d'occultations, les feux fixes d'horizon n'étant plus recommandés. Une partie des huisseries de la maison a été remplacé. La maison est aujourd'hui utilisée comme gîte par l'association du personnel des Phares et Balises qui gère le bâtiment. Madame Séguillon fut la dernière gardienne du phare de Port-la-Chaîne.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1863 (daté par travaux historiques)

### Description

La maison-phare est située sur un petit monticule dominant la crique de Port-la-Chaîne, à côté de l'emplacement d'un ancien moulin. La maison est de plan rectangulaire en maçonnerie lisse avec chaînes d'angles grises et maçonnerie de pierres apparentes (granite). Elle est composée de deux niveaux, d'un rez-de-chaussée (bureau, magasin pour les huiles et la matériel du fanal) et d'un étage mansardé chambre du gardien, chambre du feu et petit grenier). Le bâtiment principal mesure 8 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur et 5 mètres de hauteur. Les façades orientées Nord-Ouest et Sud-Est sont composées par des longs pans mesurant 3, 84 mètres de hauteur au-dessus du socle et surmontés d'une corniche de 0, 30 mètre de hauteur et de 0, 20 mètre de saillie. Cette corniche est interrompue sur les frontons et forme retour le long des pignons. Le fronton triangulaire, au milieu de chacune des façades jusqu'au faitage de la toiture, servant d'amer, sur la façade Nord-Ouest, est peint de couleur rouge, avec l'inscription du nom du phare en lettres rouges sur fond blanc.

L'appareil d'éclairage électrique est placé sur une console dans la chambre supérieure du bâtiment, au 1er étage. Il est situé à l'extérieur sur une tablette en saillie devant une fenêtre cintrée, percée au milieu de la façade postérieure et surmontée d'un fronton. L'appentis accolé sur le pignon Nord-Est de la maison-phare sert de cuisine ; il mesure 4, 40 mètres de longueur sur 3, 20 mètres de largeur. Sa maçonnerie est en moellons. La fonction de ce feu est de signaler la Grande passe de la rivière de Tréguier, le Jaudy, en alignement avec le feu postérieur de Saint-Antoine (situé plus au Sud dans les terres, à 1400 mètres de distance). Ce dernier édifice, construit à l'origine sur les mêmes plans que la maison-phare de Port-la-Chaîne, a été détruit par les troupes allemandes en 1944. Il ne restait que les murs du rez-de-chaussée qui furent restaurés à l'identique, pour conserver la fonction d'amer à l'édifice.

### Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite ; moellon ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Énergies : énergie électrique

### Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

### Décor

Techniques : maçonnerie

### Statut, intérêt et protection

La maison-phare de Port-la-Chaîne mérite d'être signalée pour son ancienneté et son bon état. Elle témoigne du programme de signalisation maritime réalisé à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle en rivière de Tréguier.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

### Références documentaires

#### Documents figurés

- Archives Nationales. **F/14/19997**. Les phares de Saint Antoine et de Port-la-Chaîne.
- AD 22. **11 S7 122-124** . Feux de Saint-Antoine et de Port-la-Chaîne. Eclairage de la rivière de Tréguier, construction des feux de Saint-Antoine et de Port-la-Chaîne, aménagement des bâtiments annexes, entretien, projet de construction de 2 nouveaux feux – l'un sur le clocher de la cathédrale, l'autre sur le rocher de Skiviec, 1885-1911.

#### Bibliographie

- **Pilote côtier, Côtes Nord de la France**  
THOMASSIN, Anastase. **Pilote côtier, Côtes Nord de la France, troisième partie : Des Héaux de Bréhat au cap de la Hague**. Paris : Challamel aîné, 1875.  
p. 357

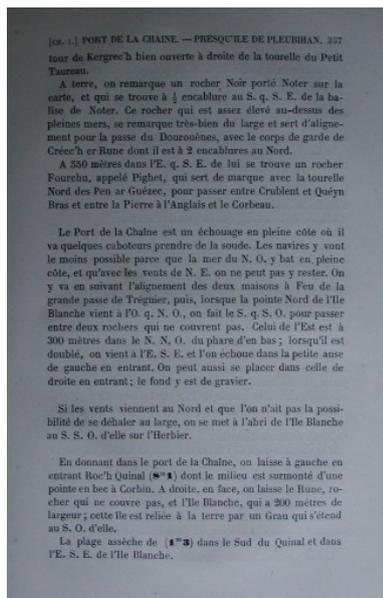
### Annexe 1

20092210190NUCB : Dans : 'Pilote côtier, Côtes Nord de la France, troisième partie : Des Héaux de Bréhat au cap de la Hague' /. Thomassin, Anastase, Paris : Challamel aîné, 1875, p. 357

20092210542NUCB : Collection particulière

20092210648NUCB : Collection particulière

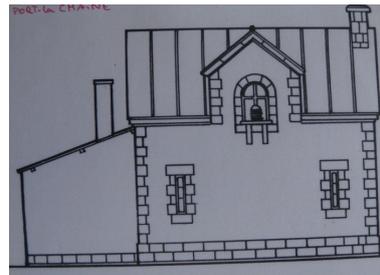
## Illustrations



Extrait du 'Pilote' de Thomassin,  
1875 (collection particulière)  
Phot. Guy Prigent, Autr.  
Anastase Thomassin  
IVR53\_20092210190NUCB



Vue postérieure du phare (carte  
postale, collection particulière)  
Phot. Guy Prigent, Autr. Gaby  
IVR53\_20092210542NUCB



Plan : élévation Ouest du phare  
(Fichou, Jean-Christophe,  
collection particulière)  
Phot. Guy Prigent, Phot.  
Jean-Christophe Fichou,  
Autr. Jean-Christophe Fichou  
IVR53\_20092210648NUCB



Vue générale  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20092210367NUCA



Vue de la maison phare  
depuis la grève à marée basse  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20092210369NUCA



Vue de la maison phare  
dans son environnement  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20092210368NUCA



Vue du phare depuis l'île Blanche,  
dans l'anse de Port-la-Chaine  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20092210372NUCA



Vue de la façade Sud-  
Est de la maison phare  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20092210371NUCA



Vue de la façade Nord-Ouest de  
la maison-phare, avec l'appentis  
Phot. Guy Prigent  
IVR53\_20092210370NUCA

## Dossiers liés

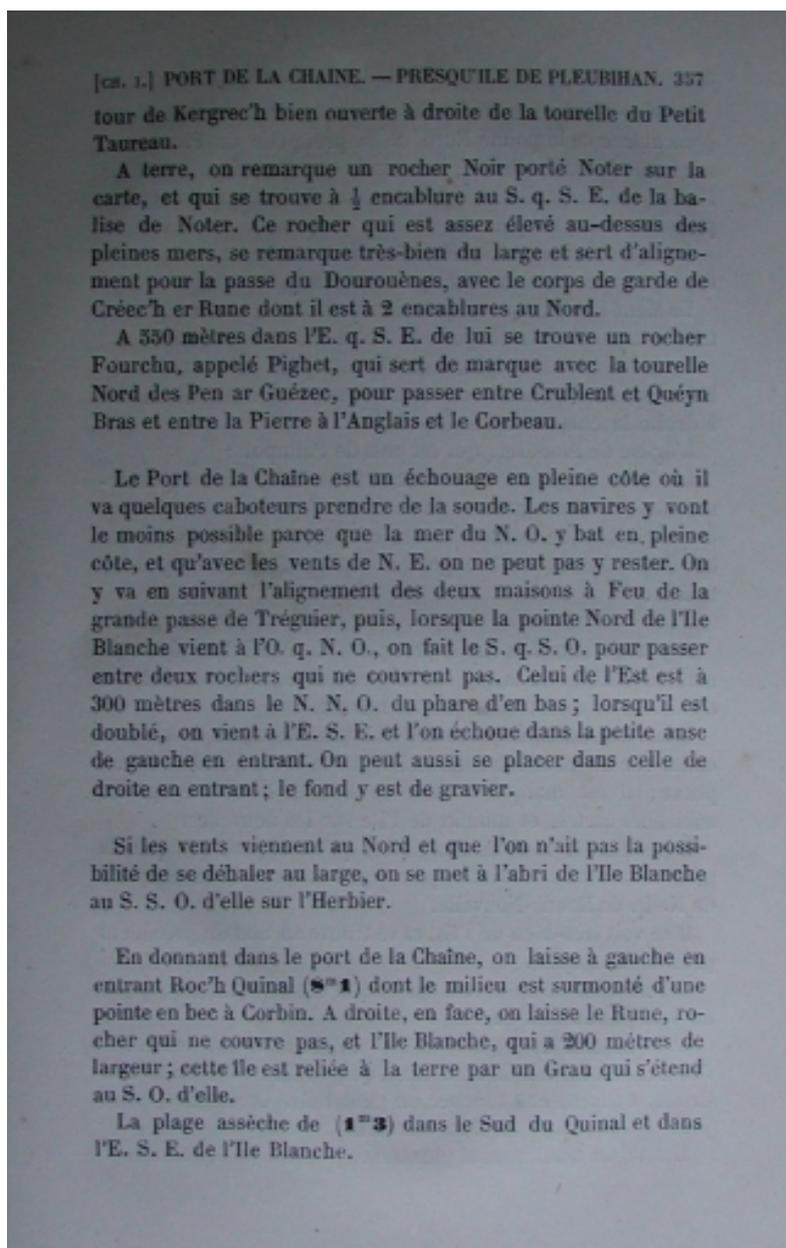
### Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Pleubian (IA22014343) Bretagne, Côtes-d'Armor, Pleubian  
Phares et balises sur la commune de Pleubian (IA22014792) Bretagne, Côtes-d'Armor, Pleubian

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Extrait du 'Pilote' de Thomassin, 1875 (collection particulière)

IVR53\_20092210190NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Anastase Thomassin

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue postérieure du phare (carte postale, collection particulière)

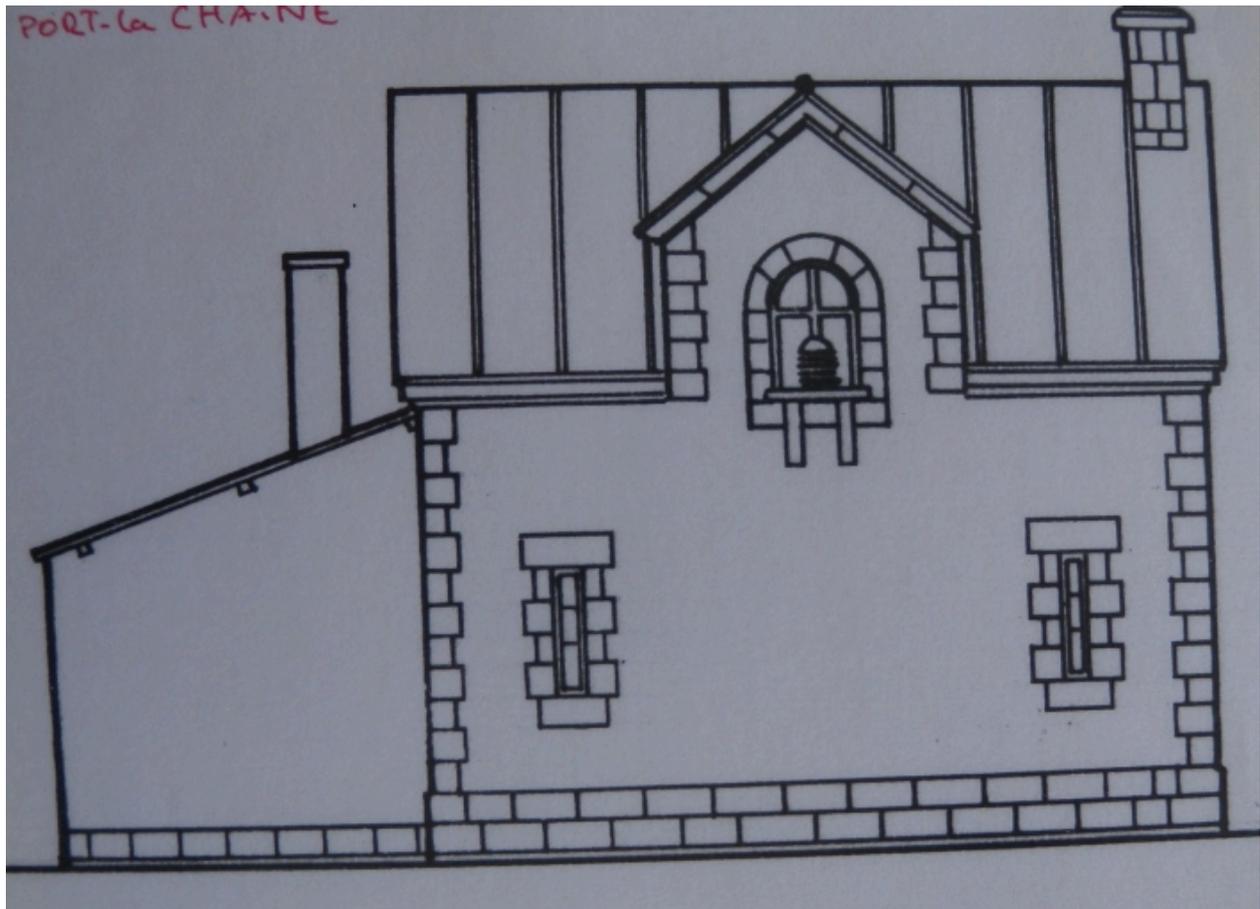
IVR53\_20092210542NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Gaby

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan : élévation Ouest du phare (Fichou, Jean-Christophe, collection particulière)

IVR53\_20092210648NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Jean-Christophe Fichou

Auteur du document reproduit : Jean-Christophe Fichou

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Collection particulière

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale

IVR53\_20092210367NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison phare depuis la grève à marée basse

IVR53\_20092210369NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la maison phare dans son environnement

IVR53\_20092210368NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du phare depuis l'île Blanche, dans l'anse de Port-la-Chaîne

IVR53\_20092210372NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade Sud-Est de la maison phare

IVR53\_20092210371NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la façade Nord-Ouest de la maison-phare, avec l'appentis

IVR53\_20092210370NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation